

ACCÈS ET CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

- **L'accessibilité des piétons reste garantie en tout temps.** Un passage piétons provisoire supplémentaire sera créé sur le chemin des Rayes.
- **L'accès au trafic motorisé est assuré** pour les habitations et les commerces, avec des déviations selon les phases de chantier.
- Des déviations du trafic motorisé seront mises en place et **les lignes de bus TPG 38 et 39 seront déviées lors des phases 3 et 5. Un arrêt de bus provisoire sera créé**, sur le chemin du Vieux-Vésenaz, ainsi qu'un autre sur la route d'Hermance, après le giratoire de Vésenaz.
- En dépit des efforts déployés par les entreprises pendant le chantier, **des nuisances sont à prévoir** (congestion, bruit, poussière, etc.).

Les restrictions seront levées durant la période de Noël 2026, dès le 19 décembre. Le chantier se prolongera à partir de la mi-janvier jusqu'en mai 2027.

Les autorités remercient les habitants de leur compréhension et de leur collaboration durant ces travaux d'amélioration des infrastructures communales.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.collonge-bellerive.ch/travaux
info@collonge-bellerive.ch



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE



Téléchargez et découvrez
 l'application COMMUNEapp!



Rejoignez-nous sur Instagram
[@collonge.bellerive](https://www.instagram.com/collonge.bellerive)

AVIS DE TRAVAUX - INFORMATIONS AUX RIVERAINS

RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU VIEUX-VÉSENAZ



DÈS LE 12 OCTOBRE 2026

DURÉE PRÉVUE : 7 MOIS

Sous réserve des conditions météorologiques
 et de l'avancement du chantier.

CHEMIN NEUF-DE-VÉSENAZ
 CHEMIN DES RAYES
 CHEMIN DU VIEUX-VÉSENAZ



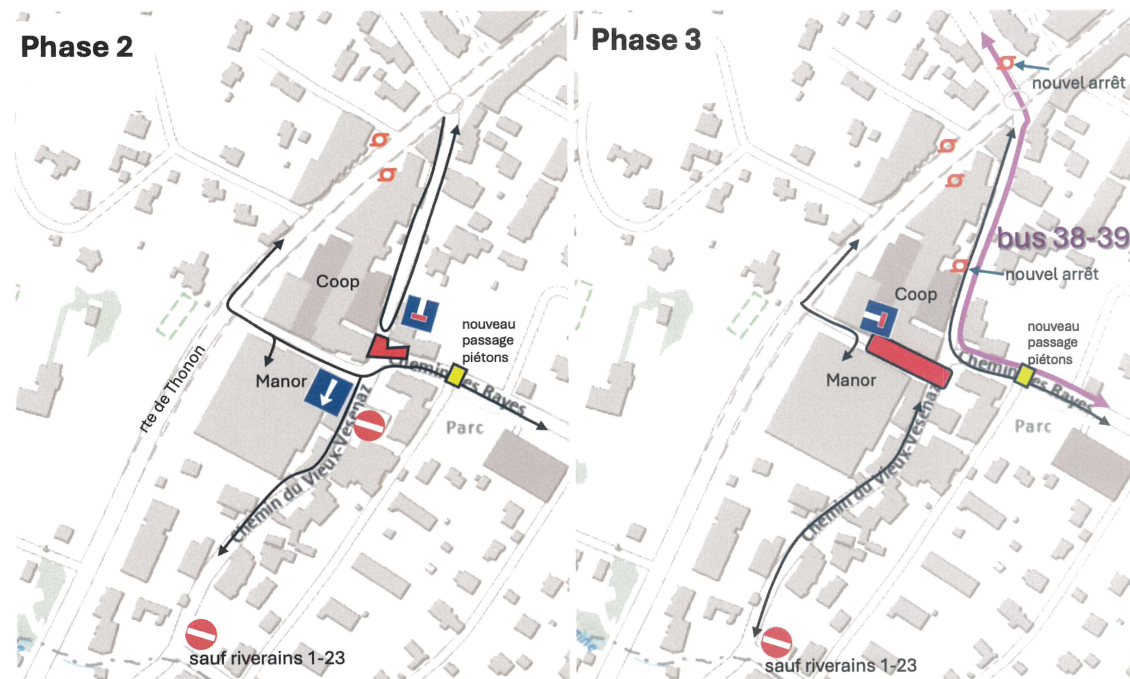
COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE



LA COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE ET LES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE (SIG) RÉALISENT **LES TRAVAUX SUIVANTS** :

- Le réaménagement et la sécurisation de l'espace routier pour faciliter les girations et modérer le trafic ;
- La réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées ;
- Le renouvellement du réseau d'approvisionnement en eau potable ;
- La modernisation de l'éclairage public.

Les contraintes d'alimentation en eau avant l'hiver rendent nécessaire la réalisation des phases 1 à 3 avant fin décembre.



PHASAGE INTENTIONNEL 2026

Phase 1 : travaux préparatoires **dès le 5.10.**

Phase 2 : fermeture ch. du Vieux-Vésenaz **12.10 - 22.11.**

Phase 3 : fermeture ch. Neuf-de-Vésenaz **23.11 - 19.12.**

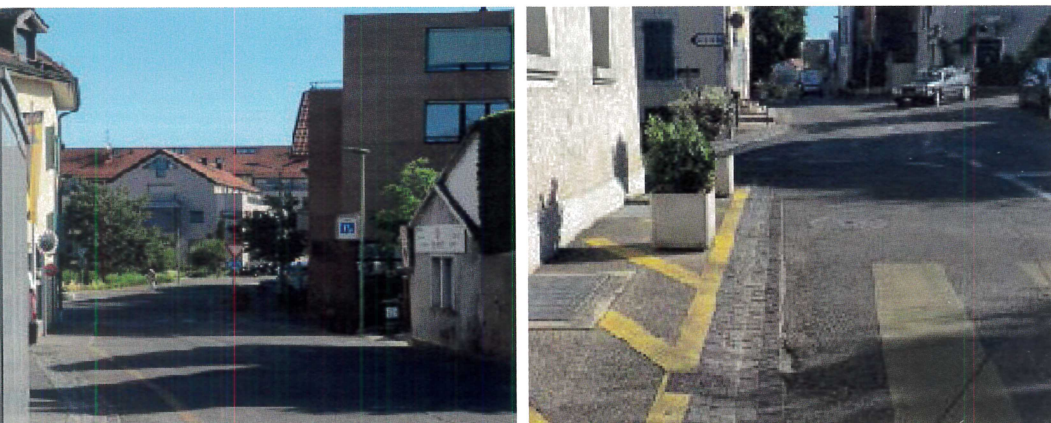
Sous réserve des conditions météorologiques et de l'avancement du chantier.

PHASAGE INTENTIONNEL 2027 (À CONFIRMER)

Phase 4 : fermeture ch. du Vieux-Vésenaz **dès mi-janvier.**

Phase 5 : fermeture ch. Neuf-de-Vésenaz **dès fin février.**

Les étapes de travaux en 2027 sont encore en cours de validation.



 **Piétons** : accès permanent assuré, selon un cheminement pouvant varier.

 **Cyclistes** : idem que pour les piétons, mais avec vélo poussé.

 **Livraisons** : des places supplémentaires seront marquées vers le centre de tri postal, une place de rebroussement sera créée sur le chemin du Vieux-Vésenaz (phases 2 et 4).

→ **Riverains du Vieux-Vésenaz 1-23** : durant les phases 3 et 5, une déviation sera prévue par le chemin des Champs-de-Chaux.